



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Fréjus

Autres communes : Puget-sur-Argens

R500

Appellation : Pont des Esclapes (ancien)

Monument(s)

Appellation : Pont des Esclapes (ancien)

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/03/1939

Étendue de la protection : Pont des Esclapes (cad. G 782, 783) : classement par arrêté du 14 mars 1939

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.